



atouts pour
tous
île-de-france

Faciliter l'emploi des jeunes en situation de handicap

LA Convention Atouts pour tous,

UN COLLECTIF POUR:

SÉCURISER et
ACCOMPAGNER

PARTAGER

SIMPLIFIER



La Convention Atouts pour tous : qu'est-ce que c'est ?

Elle réunit :

- **Un réseau d'institutions :** Direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DRIEETS), Direction régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRIAFA), Agence régionale de santé, 3 académies d'Île-de-France, Région Île-de-France, Agefiph, FIPHP, Pôle emploi, Chéops Cap emploi Île-de-France, Association régionale des Missions locales, Fagerh (réseau ESRP), Union nationale des entreprises adaptées, CIDJ et l'Oniseip.
- **8 établissements d'enseignement supérieur et universités d'Île-de-France**
- **Un collectif d'employeurs engagés :**

Depuis 2015 la Convention Atouts pour tous entend sécuriser les parcours vers la formation et l'emploi des jeunes de 16 à 30 ans en situation de handicap.

Leur objectif est de :

- **Sécuriser les parcours vers la formation et l'emploi** des jeunes franciliens en situation de handicap sortant de scolarité, quel que soit leur niveau d'études, en mobilisant l'ensemble des dispositifs de formation et d'accompagnement vers l'emploi ;
- **Faciliter la rencontre entre des employeurs qui recrutent et des jeunes** au profil adapté à leurs besoins, notamment grâce à une plateforme de mise en relation dédiée à l'emploi des jeunes en situation de handicap.



Employeurs: pourquoi rejoindre la Convention Atouts pour tous ?

Rejoindre un réseau de professionnels engagés pour l'insertion des jeunes en situation de handicap, c'est l'opportunité pour vous de :

- **Valoriser votre engagement** dans une politique handicap en interne, mais aussi auprès de vos clients et partenaires
- **Témoigner de vos expériences** d'accueil auprès de pairs et bénéficier de leurs retours d'expérience et bonnes pratiques
- **Participer à des moments de rencontres et d'échanges privilégiés :** Rencontres Atouts pour tous, petits-déjeuners employeurs, webinaires
- **Accéder à la plateforme collaborative www.atoutspourtous.fr**, dédiée à la mise en relation des jeunes en situation de handicap, suivis par leurs référents, avec les employeurs, partager vos offres d'emploi et de stages et accueillir des jeunes en situation de handicap.

Sur cette plateforme on trouve :

Les offres d'emploi des entreprises

Les employeurs mettent en ligne leurs offres d'emploi, de stage et d'alternance

Les CV de jeunes en situation de handicap

Les jeunes déposent leur candidature sur la plateforme

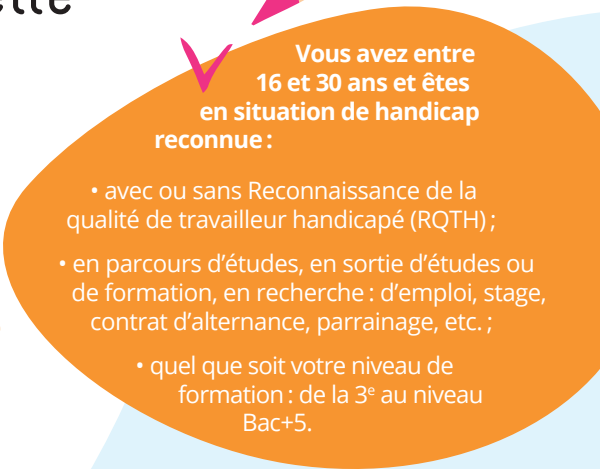
Les professionnels accompagnant les jeunes dans leur parcours vers l'emploi

Jeune en situation de handicap : comment la **Convention Atouts pour tous** peut-elle m'aider ?

La Convention Atouts pour tous vous accompagne pour vous former, poursuivre vos études et vous intégrer dans le monde du travail et met à votre disposition plusieurs outils :

- **Une plateforme collaborative pour vous accompagner dans vos premiers pas dans le monde du travail**

La **plateforme** www.atoutspourtous.fr vous permet d'accéder aux offres d'emploi des partenaires de la convention (entreprises privées, institutions publiques, employeurs du secteur associatif et adapté, et universités). Tout au long de votre candidature, vous serez accompagné par votre référent.



Vous avez entre 16 et 30 ans et êtes en situation de handicap reconnue :

- avec ou sans Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) ;
- en parcours d'études, en sortie d'études ou de formation, en recherche : d'emploi, stage, contrat d'alternance, parrainage, etc. ;
- quel que soit votre niveau de formation : de la 3^e au niveau Bac+5.

- **Un accompagnement personnalisé grâce aux dispositifs d'insertion professionnelle financés par l'Agence régionale de santé Île-de-France**

Dans chaque département francilien, un **conseiller en insertion professionnelle** est à votre disposition pour vous proposer un accompagnement individuel, en articulation et complémentarité de celui des conseillers intervenant au sein de Pôle emploi, des missions locales et du Cap emploi.

Accédez à leurs coordonnées sur le site d'Atouts pour tous

